



Communiqué de presse

La Fondation van Werveke-Hanno désormais sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

En date du 15 juillet 2021, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Claude Meisch, et la Directrice Générale de la Fondation de Luxembourg, Tonika Hirdman, ont signé un accord visant à constituer la Fondation Auguste van Werveke-Hanno en tant que fondation abritée de la Fondation de Luxembourg.

Instituée en 2002 en vertu d'un testament de feu Anita van Werveke-Hanno, la Fondation Auguste van Werveke-Hanno attribue des bourses à des étudiants résidant au Luxembourg et poursuivant des études d'architecture ou de beaux-arts. Elle a été établie en mémoire du père de la fondatrice, Auguste van Werveke-Hanno, de son vivant professeur de dessin à l'École d'artisans de l'État.

Les bourses, qui s'élèvent actuellement à un montant de 5.000 euros, sont attribuées en fonction du mérite académique, de l'avancement des études et du succès des candidats dans des projets extracurriculaires liés à leur domaine d'études. Depuis 2003, 63 étudiants ont bénéficié d'une bourse d'études de la Fondation van Werveke-Hanno, un montant total de 269.000 euros ayant ainsi été attribué.

En transformant la Fondation Auguste van Werveke-Hanno en fondation abritée de la Fondation de Luxembourg, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche confie la gestion administrative et financière à cette dernière. Le processus de candidature pour les bourses continuera toutefois à être géré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

« En travaillant avec la Fondation de Luxembourg, nous souhaitons pérenniser la gestion, notamment financière, de la Fondation et nous assurer que les fonds soient gérés au mieux afin d'en faire bénéficier un maximum d'étudiants. En tant qu'organisation spécialisée dans la gestion de projets philanthropiques, la Fondation de Luxembourg est particulièrement bien placée pour nous soutenir à cet égard », déclare Claude Meisch, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

« Nous sommes très honorés d'accueillir sous notre égide la Fondation Auguste van Werveke-Hanno. Le soutien à l'éducation à tous les niveaux est une des thématiques clés de la Fondation de Luxembourg. Ainsi, l'intégration de la Fondation Auguste van Werveke-Hanno sous notre égide viendra renforcer notre action philanthropique en faveur de l'éducation, notamment à l'échelle nationale. Nous remercions le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour sa confiance et nous nous réjouissons de cette collaboration future », souligne Tonika Hirdman, Directrice Générale de la Fondation de Luxembourg.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

La Fondation de Luxembourg a été constituée en décembre 2008 par l'État luxembourgeois et l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Sa mission consiste à promouvoir l'engagement philanthropique de personnes privées et morales par l'information, le conseil et le développement d'outils et de structures spécifiques.

Communiqué par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Fondation de Luxembourg

Informations non destinées à publication:

Contact :

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Stéphanie Schott
E-mail : stephanie.schott@mesr.etat.lu
Tél. : 2478 8625 / 621 582 106

Fondation de Luxembourg
Ivana Vujeva, Communications Officer
E-mail : ivana.vujeva@fdlux.lu
Tél. : 27 47 48 1